

Date et heure de réunion : 4 avril 2022 à 20h00.

Président de séance : Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET, maire.

Conseillers présents : Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET, Mme Stéphanie TRÉMELO, Mme Lucie PAUL, M. Simon VIVIEN, Mme Bénédicte NEVEUX, M. Vincent GOUIN, Mme Catherine BAILLEUL, M. Éric MARIE, Mme Isabelle DUVAL, M. Richard GESLIN, M. Cédric HUREL, Mme Sandrine ROINÉ, M. Patrice HÉAS, Mme Ludivine GUIBRETEAU, Mme France BRETONNIER

Conseillers excusés : M. Jean-Noël BEAUDOIN, absent, a donné pouvoir à Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET, M. Patrice ETIENNE, absent, a donné pouvoir à M. Patrice HÉAS, M. Rémy GUESDON, absent, a donné pouvoir à Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET, Mme Agnès SION, absente, a donné pouvoir à M. Eric MARIE, M. Anthony TESSIER, absent, a donné pouvoir à Mme Sandrine ROINÉ

Conseillers absents : Mme Karima HOUDAYER, M. Thibault SAURISSE, M. Yves-Antoine CHERHAL

Secrétaire de séance : Mme Catherine BAILLEUL

Date de convocation : 30 mars 2022

Conseillers en exercice : 23

Date d'affichage : 30 mars 2022

Conseillers présents : 15

Conseillers votants : 20

DELIBERATIONS

SUJETS

DECISIONS

<p><u>1 - Vote du compte de gestion de l'exercice 2021 du budget général</u></p> <p>Madame le Maire propose au Conseil municipal d'approuver le compte de gestion de l'exercice 2021 du budget général, établi par le comptable de la Trésorerie de Châteaubriant et conforme aux écritures du compte administratif 2021, faisant apparaître les résultats de clôture suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Résultat de clôture de la section de fonctionnement : 674 312,18 € - Résultat de clôture de la section d'investissement : 1 021 472,51 € 	<p style="text-align: center;">Approbation du Conseil municipal à l'unanimité</p>
<p><u>2 - Vote du compte de gestion de l'exercice 2021 du budget annexe assainissement collectif</u></p> <p>Madame le Maire propose au Conseil municipal d'approuver le compte de gestion de l'exercice 2021 du budget annexe assainissement collectif, établi par le comptable de la Trésorerie de Châteaubriant et conforme aux écritures du compte administratif 2021, faisant apparaître les résultats de clôture suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Résultat de clôture de la section de fonctionnement : 112 140,95 € - Résultat de clôture de la section d'investissement : 242 671,08 € 	<p style="text-align: center;">Approbation du Conseil municipal à l'unanimité</p>
<p><u>3 - Vote du compte de gestion de l'exercice 2021 du budget annexe lotissement le Carrousel</u></p> <p>Madame le Maire propose au Conseil municipal d'approuver le compte de gestion de l'exercice 2021 du budget annexe lotissement le Carrousel, établi par le comptable de la Trésorerie de Châteaubriant et conforme aux écritures du compte administratif 2021, faisant apparaître les résultats de clôture suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Résultat de clôture de la section de fonctionnement : 103 652,53 € - Résultat de clôture de la section d'investissement : - 107 989,43 € 	<p style="text-align: center;">Approbation du Conseil municipal à l'unanimité</p>

4 - Vote du compte administratif de l'exercice 2021 du budget général

Madame Stéphanie TRÉMELO, adjointe, propose au Conseil municipal d'approuver les résultats du compte administratif 2021 du budget général comme suit :

1 – Section de fonctionnement :

- En recettes : 2 115 405,85 €
- En dépenses : 1 441 093,67 €

Soit un excédent de clôture de fonctionnement de 674 312,18 €

2 – Section d'investissement :

- En recettes : 1 017 090,34 €
- En dépenses : 1 690 654,24 €

Soit un résultat d'exercice de -673 563,90 € et un excédent de clôture d'investissement de 1 021 472,51 €

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
chapitre	libellé	montant	chapitre	libellé	montant
011	charges à caractère général	443 396,29 €	013	atténuation de charges	3 527,18 €
012	charges de personnel	707 426,85 €	70	produits des services	167 241,29 €
65	autres charges de gestion courante	199 618,27 €	73	impôts et taxes	1 147 317,39 €
66	charges financières	47 742,37 €	74	dotations, participations	704 764,58 €
67	charges exceptionnelles	6 680,59 €	75	autres produits	69 718,44 €
042	opérations d'ordre	36 229,30 €	76	produits financiers	5,68 €
			77	produits exceptionnels	22 560,07 €
			042	opérations d'ordre	271,22 €
	TOTAL	1 441 093,67 €		TOTAL	2 115 405,85 €
	résultat de l'exercice	674 312,18 €			
	résultat antérieur	- €			
	résultat de clôture	674 312,18 €			
INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
chapitre	libellé	montant	chapitre	libellé	montant
20	immobilisations incorporelles	2 056,20 €	13	subvention d'investissement	164 970,00 €
204	subventions d'équipement versées	20 453,16 €	16	emprunts et dettes assimilées	652,50 €
21	immobilisations corporelles	135 570,70 €	23	immobilisations en cours	- €
23	immobilisation en cours	1 320 753,58 €	10	dotations, fonds divers et réserve	185 879,75 €
16	emprunts et dettes assimilées	211 549,38 €	1068	excédent de fonctionnement	629 358,79 €
020	dépenses imprévues	- €	27	autres immobilisations financières	- €
040	opérations d'ordre	271,22 €	024	produits de cessions	- €
041	opérations patrimoniales	- €	021	virement de la section de fonctionnement	- €
			040	opérations d'ordre	36 229,30 €
			041	opérations patrimoniales	- €
	TOTAL	1 690 654,24 €		TOTAL	1 017 090,34 €
	résultat de l'exercice	- 673 563,90 €			
	résultat antérieur	1 695 036,41 €			
	intégration opération d'ordre	- €			
	résultat de clôture	1 021 472,51 €			

Approbation du
Conseil municipal par :
- 17 voix pour
- 2 abstentions

(le vote se fait hors la
présence du maire)

5 - Vote du compte administratif de l'exercice 2021 du budget annexe assainissement collectif

Madame Stéphanie TRÉMELO, adjointe, propose au Conseil municipal d'approuver les résultats du compte administratif 2021 du budget annexe assainissement collectif comme suit :

1 – Section de fonctionnement :

- En recettes : 136 724,41 €
- En dépenses : 83 739,13 €

Soit un résultat d'exercice de 52 985,28 € et un excédent de clôture de fonctionnement de 112 140,95 €

2 – Section d'investissement :

- En recettes : 74 126,91 €
- En dépenses : 83 962,79 €

Soit un résultat d'exercice de -9 835,88 € et un excédent de clôture d'investissement de 242 671,08 €

Approbation du
Conseil municipal à
l'unanimité

(le vote se fait hors la
présence du maire)

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
chapitre	libellé	montant	chapitre	libellé	montant
011	charges à caractère général	2 961,20 €	70	produits des services	92 040,86 €
012	charges de personnel	3 913,00 €	75	autres produits	- €
66	charges financières	2 738,02 €	042	opérations d'ordre	44 683,55 €
042	opérations d'ordre	74 126,91 €			
	TOTAL	83 739,13 €		TOTAL	136 724,41 €
	résultat de l'exercice	52 985,28 €			
	résultat antérieur	59 155,67 €			
	résultat de clôture	112 140,95 €			

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
chapitre	libellé	montant	chapitre	libellé	montant
16	emprunts et dettes assimilées	39 279,24 €	10	dotations, fonds divers et réserve	- €
040	subvention d'investissement	44 683,55 €	040	opérations d'ordre	74 126,91 €
	TOTAL	83 962,79 €		TOTAL	74 126,91 €
	résultat de l'exercice	- 9 835,88 €			
	résultat antérieur	252 506,96 €			
	résultat de clôture	242 671,08 €			

6 - Vote du compte administratif de l'exercice 2021 du budget annexe lotissement le Carrousel

Madame Stéphanie TRÉMELO, adjointe, propose au Conseil municipal d'approuver les résultats du compte administratif 2021 du budget annexe lotissement le Carrousel comme suit :

1 – Section de fonctionnement :

- En recettes : 0 €
- En dépenses : 0 €

Soit un résultat d'exercice de 0 € et un excédent de clôture de fonctionnement de 103 652,53 €

2 – Section d'investissement :

- En recettes : 0 €
- En dépenses : 0 €

Soit un résultat d'exercice de 0 € et un déficit de clôture d'investissement de 107 989,43 €

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
chapitre	libellé	montant	chapitre	libellé	montant
011	charges à caractère général	- €	70	produits des services	- €
042	opérations d'ordre	- €	042	opérations d'ordre	- €
	TOTAL	- €		TOTAL	- €
	résultat de l'exercice	- €			
	résultat antérieur	103 652,53 €			
	résultat de clôture	103 652,53 €			

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
chapitre	libellé	montant	chapitre	libellé	montant
16	emprunts et dettes assimilées	- €	040	opérations d'ordre	- €
040	opération d'ordre	- €			
	TOTAL	- €		TOTAL	- €
	résultat de l'exercice	- €			
	résultat antérieur	- 107 989,43 €			
	résultat de clôture	- 107 989,43 €			

Approbation du
Conseil municipal à
l'unanimité

(le vote se fait hors la
présence du maire)

7 - Affectation des résultats de l'exercice 2021 du budget général

Madame la Maire rappelle que le Conseil a approuvé les résultats du compte administratif 2021 du budget principal faisant apparaître :

	FONCTIONNEMENT (F)		INVESTISSEMENT (I)	
	Recettes (R)	Dépenses (D)	Recettes (R)	Dépenses (D)
Résultat ou solde reporté (a)			1 695 036,41 €	
Réalisé 2021 (b)	2 115 405,85 €	1 441 093,67 €	1 017 090,34 €	1 690 654,24 €
TOTAL (a+b)	2 115 405,85 €	1 441 093,67 €	2 712 126,75 €	1 690 654,24 €
Solde d'exécution budgétaire (R-D) (d)	674 312,18 €		1 021 472,51 €	
Restes à réaliser (e)			147 021,00 €	776 900,00 €
Solde d'exécution avec RAR (d-e)	674 312,18 €		391 593,51 €	
Solde cumulé (F+I)	1 065 905,69 €			

Aussi, elle propose d'affecter les résultats comme suit :

- En fonctionnement : résultat de clôture excédentaire de 674 312,18 € à affecter
 - Affectation de 674 312,18 € en excédent de fonctionnement capitalisé (compte R 1068)
- En investissement : résultat de clôture excédentaire de 1 021 472,51 € à affecter
 - Affectation de 1 021 472,51 € en solde d'exécution excédentaire de la section d'investissement (compte R 001)

Approbation du
Conseil municipal à
l'unanimité

8 - Affectation des résultats de l'exercice 2021 du budget annexe assainissement collectif

Madame la Maire rappelle que le Conseil a approuvé les résultats du compte administratif 2021 du budget annexe assainissement collectif faisant apparaître :

	FONCTIONNEMENT (F)		INVESTISSEMENT (I)	
	Recettes (R)	Dépenses (D)	Recettes (R)	Dépenses (D)
Résultat ou solde reporté (a)	59 155,67 €		252 506,96 €	
Réalisé 2021 (b)	136 724,41 €	83 739,13 €	74 126,91 €	83 962,79 €
TOTAL (a+b)	136 724,41 €	83 739,13 €	336 633,87 €	83 962,79 €
Solde d'exécution budgétaire (R-D) (d)	112 140,95 €		242 671,08 €	
Restes à réaliser (e)				
Solde d'exécution avec RAR (d-e)	112 140,95 €		242 671,08 €	
Solde cumulé (F+I)	354 812,03 €			

Aussi, elle propose d'affecter les résultats comme suit :

- En fonctionnement : résultat de clôture excédentaire de 112 140,95 € à affecter
 - Affectation de 112 140,95 € en excédent reporté en section de fonctionnement (compte R 002)
- En investissement : résultat de clôture excédentaire de 242 671,08 € à affecter
 - Affectation de 242 671,08 € en solde d'exécution excédentaire de la section d'investissement (compte R 001)

Approbation du
Conseil municipal à
l'unanimité

9 - Affectation des résultats de l'exercice 2021 du budget annexe lotissement le

Carrousel

Madame la Maire rappelle que le Conseil a approuvé les résultats du compte administratif 2021 du budget annexe lotissement le Carrousel faisant apparaître :

	FONCTIONNEMENT (F)		INVESTISSEMENT (I)	
	Recettes (R)	Dépenses (D)	Recettes (R)	Dépenses (D)
Résultat ou solde reporté (a)	103 652,53 €			107 989,43 €
Réalisé 2020 (b)	0 €	0 €	0 €	0 €
TOTAL (a+b)	103 652,53 €	0 €	0 €	107 989,43 €
Solde d'exécution budgétaire (R-D) (d)	103 652,53 €		-107 989,43 €	
Restes à réaliser (e)				
Solde d'exécution avec RAR (d- e)	103 652,53 €		-107 989,43 €	
Solde cumulé (F+I)	-4 336,90 €			

Approbation du
Conseil municipal à
l'unanimité

Aussi, elle propose d'affecter les résultats comme suit :

- **En fonctionnement** : résultat de clôture excédentaire de 103 652,53 € à affecter
 - Affectation de 103 652,53 € en excédent reporté en section de fonctionnement (compte R 002)
- **En investissement** : résultat de clôture déficitaire de 107 989,43 € à affecter
 - Affectation de 107 989,43 € en solde d'exécution déficitaire de la section d'investissement (compte D 001)

10 - Fixation des taux d'imposition aux taxes ménages

Madame la Maire rappelle que, depuis la réforme de la fiscalité locale, qui a consacré la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, le panier de recettes fiscales de la commune est composé de :

- La taxe foncière sur les propriétés bâties,
- La taxe d'habitation réduite aux seules résidences secondaires,
- La taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Pour la 3^{ème} année consécutive, le taux de taxe d'habitation des résidences secondaires, est gelé sur son niveau de 2019, soit 14,13%. Les communes disposeront à nouveau de leur pouvoir de taux dès 2023.

Afin de palier à la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, il est rappelé que la commune s'est vue transférer depuis 2021 le taux départemental de taxe foncière sur les propriétés bâties. Celui-ci est ainsi passé de 12,01% à 27,01% (12,01% commune + 15% département) sans incidence pour le contribuable.

Au regard des diverses recettes attendues, et notamment des produits fiscaux, il est proposé de ne pas augmenter les taux d'imposition sur le foncier.

	Bases 2022 prévisionnelles	Taux 2022 proposés	Produits 2022 estimés
Taxe d'habitation résidences secondaires	75 342,00 €	14,13%	10 645,82 €
Taxe foncière sur le bâti	2 274 000,00 €	27,01%	614 207,40 €
Taxe foncière sur le non-bâti	312 800,00 €	41,97%	131 282,16 €
		TOTAL	756 135,38 €

Approbation du
Conseil municipal à
l'unanimité

Aussi, il est proposé au Conseil municipal de maintenir les taux de 2021 pour 2022, soit :

- Taxe sur le foncier bâti : **27,01 %**
- Taxe sur le foncier non bâti : **41,97 %**

11 - Vote du budget primitif 2022 du budget général

Madame la Maire présente le projet du budget primitif 2022 du budget général, établi selon la nomenclature M57 et voté au chapitre :

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
chapitre	libellé	montant	chapitre	libellé	montant
011	charges à caractère général	603 915,00 €	013	atténuation de charges	7 000,00 €
012	charges de personnel	751 298,00 €	70	produits des services	166 086,00 €
65	autres charges de gestion courante	413 588,66 €	73	impôts et taxes	343 902,14 €
014	atténuation de produits	1 500,00 €	731	fiscalité locale	797 527,00 €
66	charges financières	44 187,15 €	74	dotations, participations	683 340,74 €
67	charges exceptionnelles	- €	75	autres produits	66 010,00 €
68	dotation aux amortissements	1 000,00 €	76	produits financiers	- €
022	dépenses imprévues	- €	77	produits exceptionnels	- €
023	virement section investissement	231 862,79 €	042	opérations d'ordre	271,22 €
042	opérations d'ordre	16 785,50 €			
	TOTAL	2 064 137,10 €		TOTAL	2 064 137,10 €

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
chapitre	libellé	montant	chapitre	libellé	montant
20	immobilisations incorporelles	253 000,00 €	13	subvention d'investissement	241 021,00 €
204	subventions d'équipement versées	30 000,00 €	16	emprunts et dettes assimilées	- €
21	immobilisations corporelles	1 418 000,00 €	23	immobilisations en cours	- €
23	immobilisation en cours	933 152,93 €	10	dotations, fonds divers et réserve	235 293,57 €
16	emprunts et dettes assimilées	211 740,00 €	1068	excédent de fonctionnement	674 312,18 €
020	dépenses imprévues	- €	27	autres immobilisations financières	392 368,60 €
040	opérations d'ordre	271,22 €	024	produits de cessions	33 048,00 €
041	opérations patrimoniales	- €	021	virement de la section de fonctionnement	231 862,79 €
			040	opérations d'ordre	16 785,50 €
			041	opérations patrimoniales	- €
			001	excédent antérieur reporté	1 021 472,51 €
	TOTAL	2 846 164,15 €		TOTAL	2 846 164,15 €

Résultat de clôture de 674 312,18 € affecté au budget 2022 (chapitre 10 : compte 1068)

Résultat de clôture de 1 021 472,51 € affecté au budget 2022 (compte 001 : excédent antérieur reporté)

Aussi, il est proposé au Conseil municipal :

- d'arrêter le budget principal pour l'exercice 2022 comme suit :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Mouvements réels	1 815 488,81 €	2 063 865,88 €	2 845 892,93 €	1 576 043,35 €
Mouvements d'ordre	248 648,29 €	271,22 €	271,22 €	248 648,29 €
Solde d'exécution reporté	- €	- €	- €	1 021 472,51 €
TOTAL	2 064 137,10 €	2 064 137,10 €	2 846 164,15 €	2 846 164,15 €

- d'autoriser le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel) au sein de la section de fonctionnement et d'investissement, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections ;
- d'autoriser le Maire, ou son représentant, à prendre toute décision et à signer tout acte nécessaire à l'application de la présente délibération.

12 - Vote du budget primitif 2022 du budget annexe assainissement collectif

Madame la Maire présente le projet du budget primitif 2022 du budget annexe assainissement collectif, établi selon la nomenclature M49 et voté au chapitre :

Approbation du Conseil municipal à l'unanimité

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
chapitre	libellé	montant	chapitre	libellé	montant
011	charges à caractère général	168 580,10 €	70	produits des services	94 000,00 €
012	charges de personnel	5 000,00 €	042	opérations d'ordre	44 683,55 €
65	autres charges	1 000,00 €			
66	charges financières	1 419,25 €			
67	charges exceptionnelles	- €			
022	dépenses imprévues	2 000,00 €			
042	opérations d'ordre	72 825,15 €			
			002	excédent antérieur reporté	112 140,95 €
	TOTAL	250 824,50 €		TOTAL	250 824,50 €

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
chapitre	libellé	montant	chapitre	libellé	montant
20	immobilisation incorporelles	50 000,00 €	13	subvention d'investissement	20 000,00 €
23	immobilisations en cours	217 771,12 €	040	opérations d'ordre	72 825,15 €
16	emprunts et dettes assimilées	23 041,56 €			
040	subvention d'investissement	44 683,55 €			
			001	excédent antérieur reporté	242 671,08 €
	TOTAL	335 496,23 €		TOTAL	335 496,23 €

Résultat de clôture de 112 140,95 € affecté au budget 2022 (compte 002 : excédent antérieur reporté)

Résultat de clôture de 242 671,08 € affecté au budget 2022 (compte 001 : excédent antérieur reporté)

Aussi, il est proposé au Conseil municipal :

- d'arrêter le budget annexe assainissement collectif pour l'exercice 2022 comme suit :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Mouvements réels	177 999,35 €	94 000,00 €	290 812,68 €	20 000,00 €
Mouvements d'ordre	72 825,15 €	44 683,55 €	44 683,55 €	72 825,15 €
Solde d'exécution reporté	- €	112 140,95 €	- €	242 671,08 €
TOTAL	250 824,50 €	250 824,50 €	335 496,23 €	335 496,23 €

- d'autoriser le Maire, ou son représentant, à prendre toute décision et à signer tout acte nécessaire à l'application de la présente délibération.

13 - Vote du budget primitif 2022 du budget annexe lotissement le Carrousel

Madame la Maire présente le projet du budget primitif 2022 du budget annexe lotissement le Carrousel, établi selon la nomenclature M57 et voté au chapitre :

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
chapitre	libellé	montant	chapitre	libellé	montant
011	charges à caractère général	- €	70	produits des services	218 116,84 €
023	virement section investissement	- €	75	Autres produits de gestion courante	178 588,66 €
042	opérations d'ordre	500 358,03 €	042	opérations d'ordre	- €
			002	Excédent antérieur reporté	103 652,53 €
	TOTAL	500 358,03 €		TOTAL	500 358,03 €

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
chapitre	libellé	montant	chapitre	libellé	montant
16	emprunts et dettes assimilées	392 368,60 €	1068	excédent de fonctionnement	- €
040	opération d'ordre	- €	021	virement section fonctionnement	- €
			040	opérations d'ordre	500 358,03 €
001	déficit antérieur reporté	107 989,43 €			
	TOTAL	500 358,03 €		TOTAL	500 358,03 €

Résultat de clôture de 103 652,53 € affecté au budget 2022 (compte 002 : excédent antérieur reporté)

Résultat de clôture de - 107 989,43 € affecté au budget 2022 (compte 001 : déficit antérieur reporté)

Aussi, il est proposé au Conseil municipal :

- d'arrêter le budget annexe Lotissement le Carrousel pour l'exercice 2022 comme suit :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Mouvements réels	- €	396 705,50 €	392 368,60 €	- €
Mouvements d'ordre	500 358,03 €	- €	- €	500 358,03 €

Approbation du
Conseil municipal à
l'unanimité

Solde d'exécution reporté	- €	103 652,53 €	107 989,43 €	- €	
TOTAL	500 358,03 €	500 358,03 €	500 358,03 €	500 358,03 €	

- d'autoriser le Maire, ou son représentant, à prendre toute décision et à signer tout acte nécessaire à l'application de la présente délibération.

14 - Demande d'aide financière dans le cadre des amendes de police

Madame la Maire explique au Conseil municipal que le Département procède chaque année à la répartition du produit des amendes de police en matière de circulation routière auprès des communes de moins de 10 000 habitants ayant des projets d'opérations « concourant à l'amélioration des transports en commun et des conditions générales de la circulation et de la sécurité routière ».

Aussi, elle propose de soumettre un dossier de demande d'aide financière pour la mise en sécurité des rues de la Gare et des Forges. Les principaux travaux porteraient sur :

- Rue de la gare : travaux d'enrobé sur les 8 passages piétons actuellement pavés présentant des déformations, partant des risques de chute pour les piétons, cyclistes et cyclomotoristes.
- Rue des Forges : travaux pour la mise en place de 2 plateaux ralentisseurs suite au constat d'une vitesse élevée par le radar pédagogique.

Les travaux sont estimés à 32 685,50 € HT, soit 39 22,60 € TTC.

Elle précise que le versement de cette aide financière ne s'effectuera qu'après délibération du Conseil municipal comportant également l'engagement de réaliser ces travaux.

Aussi, il sera proposé au Conseil municipal :

- D'approuver les projets de sécurisation routière des rues de la Gare et des Forges et de s'engager à réaliser les travaux en 2022 ;
- D'autoriser le Maire, ou son représentant, à solliciter une aide financière auprès du Conseil départemental au titre de la répartition du produit des amendes de police pour l'opération susvisée ;
- D'autorise le Maire, ou son représentant, à signer tout document relatif à ce dossier.

Approbation du
Conseil municipal à
l'unanimité

La séance est levée à 22h28.
Compte rendu affiché le 7 avril 2022,
le Maire, Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET